

Adresse de la société populaire régénérée de la commune de Florensac (Hérault) qui félicite la Convention sur ses travaux en l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire régénérée de la commune de Florensac (Hérault) qui félicite la Convention sur ses travaux en l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 18 fructidor an II (4 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 233;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15383_t1_0233_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020

concitoyens vous offrent sans réserves leurs bras, leurs vies, leurs fortunes, disposés en comme d'une propriété nationale, vous avez toute notre confiance, restés donc à votre poste, c'est le vœu des français, et c'est expressément celui des citoyens composant la société populaire des Jacobins séante à Tullins.

(Fait et arrêté en séance publique le 10 thermidor an II)

DEMARAIS (président), MIHAL
(vice-président),
SERRE, GERIN fils (secrétaires).

b

[La société populaire régénérée de la commune de Florensac, département de l'Hérault, à la Convention nationale, le 21 thermidor an II] (28).

Paix aux peuples Mort aux tyrans

Représentants,

La France jadis asservie par le plus cruel despotisme est devenue la terre sacrée des hommes libres, et le vaste théâtre des destinées de l'Europe. Il étoit réservé à un peuple grand et philosophe d'être le premier de l'univers à faire disparaître les préjugés de l'ignorance et de la superstition, et d'assurer à la postérité les biens faits d'une révolution dont les principes sont puisés dans la nature; une guerre injuste suscitée par des tyrans couronnés sembloit mettre obstacle au progrès rapide de l'esprit républicain; mais le génie révolutionnaire imprimant dans les cœurs des patriotes le feu sacré de la liberté a protégé le succès de nos armes, emportant parmi leurs hordes impures la mort et le carnage. La plaine de Fleurus, la Sambre et Meuse, témoins fidèles de nos victoires, ont déjà retenti des hurlements hideux de cette soldatesque effrénée qui voulant soutenir le choc impétueux de nos phalanges républicaines ont été la proie des combats, la confusion et le désordre dans leur armée en ont été la suite; que les brigands de l'Autriche et l'imbécile Georges calculent maintenant leurs propres forces et les moyens de leur orgueilleuse vanité qu'ils vantent tant leurs généraux et leurs soldats aguerris pour aspirer au but unique de soumettre un grand peuple à leurs lois sanguinaires; ils verront que leurs efforts combinés et la prodigalité de leur or n'ont servi et ne serviront qu'à leur propre destruction, et que tremblant sur leur trône d'argile, ils vont être bientôt exterminés par ce même peuple qui leur sert d'instrument aujourd'hui à leur caprice; qu'il sera un jour le juge sévère de leurs forfaits et qu'un cri de mort sera le juste chatiment qu'ils auront mérité. Législateurs, la liberté est un volcan qui électrisera bientôt tous les peuples de la terre et vos glorieux travaux lui serviront de guide et de gouvernail, vous avez ouvert le sillon où la vertu doit marcher hardiment à travers les tourbillons des conspirations

et des crimes des ennemis de notre liberté et vous détruisés par vos sages mesures les complots dévastateurs de l'égalité. Oui Représentants, la victoire qui marche d'un pas rapide dans nos armées n'est que le fruit de l'énergie que vous avez déployé pour donner au gouvernement l'activité et la vigueur qui lui étoit nécessaire; continués à remplir votre tâche et la liberté mille fois exposée par les complots de nos ennemis étincelera nos ames et deviendra pour tous les français le talisman ou le patriotisme rendra toujours un sincère hommage.

Les membres composant le comité de correspondance.

DOUDET, ARMELY, PABRET, FORVILLE

13

Les administrateurs du directoire du département des Hautes-Pyrénées adressent à la Convention nationale l'extrait de leur arrêté du 14 thermidor, qui invite tous les citoyens à contribuer, par une souscription volontaire, à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Salut public (29).

14

La société populaire d'Athis-sur-Orge annonce qu'elle vient d'ouvrir une souscription volontaire pour concourir à l'armement d'une frégate, laquelle a procuré une somme de 230 L 13 s, qui a été déposée sur le bureau.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

[Extrait du registre de la société populaire d'Athis-sur-Orge, département de Seine-et-Oise, du 15 fructidor an II] (31)

Animé par l'amour de la patrie par la haine pour les tirans vient d'ouvrir une souscription volontaire pour concourir à celle de l'armement d'une frégate destinée à marcher contre l'infame georges et tous les vils agents et pour les poursuivre jusqu'à ce que le dernier de ses monstres est payé de leur tête les maux qu'ils ont causé à un peuple qui ne combat que pour la destruction des abus... Et pour vous seconder et anéantir leurs forfaits vous venons déposer sur le bureau de la Convention nationale la somme de deux cent trente livres treize sols. Vive la République, vive la Convention.

JIRODON (président), MERLIER (secrétaire)

15

La municipalité, le comité de Surveillance et la société populaire de Juillac, départe-

(29) P.-V., XLV, 40. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(30) P.-V., XLV, 40.

(31) C 318, pl. 1 294, p. 1.